



Conseil d'Administration



Le Conseil d'Administration de la Mutuelle s'est réuni, le 28 janvier 2011, en son siège de St Etienne pour valider l'arrivée, au 1^{er} avril 2011, du **nouveau directeur** en remplacement de Monsieur Dominique Gaucher, qui avait annoncé son départ, il y a déjà quelques mois.

Sans vouloir établir un bilan, à ce jour en 2011, Mutuelle Miel c'est 100 000 adhérents, soit + 7% par rapport à l'année précédente, avec 80 000 conventions signées de tiers payants avec les pharmacies, les auxiliaires médicaux, les cabinets de radiologie, les cliniques, les hôpitaux, ... sur tout le territoire national, et un très bon ratio de solvabilité.

Le Conseil d'Administration et le Bureau de MUTUELLE MIEL ont présenté les objectifs au Nouveau Directeur, **Monsieur Didier Courier**.

En particulier, notre souhait est que la « mutuelle » doit rester

- Autonome
- Indépendante
- Localisée sur la ville de Saint Etienne, pour les emplois, ...
- Le nom MIEL doit perdurer

Des souhaits d'autant plus nécessaires dans un contexte actuel qui voit disparaître un nombre important de Mutuelles, soit par fusion ou absorption, soit par absence de fonds propres. Des raisons diverses et nombreuses ont abouti à cette situation, car on est passé en 2002 de 6000 mutuelles existantes, à 881 mutuelles recensées en 2010.

Les raisons : réforme du code de la mutualité, mise en conformité avec la législation européenne, des remboursements successifs, des augmentations de la Caisse d'Assurance Maladie,... qui pèsent de plus en plus sur les mutuelles et sur nos cotisations, à laquelle s'ajoute une volonté politique de **favoriser** les assurances dites privées.

Le nouveau Directeur Général, qui a effectué une grande partie de sa carrière professionnelle parmi une Mutuelle Agricole devenue le GROUPAMA, devra faire face aux **modifications structurelles et conjoncturelles** que lui impose la loi, tout en garantissant aux adhérents que nous sommes,

« L'esprit mutualiste et de solidarité générationnelle, voulu par le fondateur de la mutuelle Geoffroy Guichard et poursuivi par ses différents successeurs jusqu'à ce jour ».

Les administrateurs SNTA FO Casino de la mutuelle

Le 1^{er} février 2011